

BlueN[®]

NUTRIENT EFFICIENCY

BIOSTIMULANT – verhoogt de efficiëntie, de opname en de beschikbaarheid van nutriënten
BIOSTIMULANT – augmente l'efficacité, l'absorption et la disponibilité des nutriments

Inoculum van methylobacterium sp.
Inoculum de Methylobacterium sp.

Bevat: *Methylobacterium symbioticum* SB23, 3 x 10⁷ KVE/gram, WP - spuitpoeder
Contient: *Methylobacterium symbioticum* SB23, 3 x 10⁷ UFC/g, WP - poudre mouillable

Ontheffing/Dérogation : EM735.S
Product bestemd voor beroepsgebruik / Produit destiné à un usage professionnel
Partijnummer/Numéro de lot, Productiedatum/Date de fabrication;
Vervaldatum/Date d'expiration : zie op de verpakking/voir sur l'emballage

**Productie/opslagplaats & houder van de ontheffing/
Site de production et de stockage & détenteur de la dérogation**

Symborg Business Development S.L.
Avda. Jesús Martínez Cortado, 51
P.I. Gabezo Cortado
30100 Murcia
SPANJE/ESPAGNE

Distributie/Distribution

Corteva Agriscience Netherlands B.V.
Zuid-Oostsingel 24D
4611 BB Bergen op Zoom
Nederland
Website: www.corteva.be

Ook toegelaten in de biologische landbouw
Aussi agréé en cultures biologiques

ANTIGIFCENTRUM/CENTRE ANTI-POISONS 070/245.245

© Marques déposées de SYMBORG Business Development S.L.
™ Trademarks Corteva Agriscience and its affiliated companies

VEILIGHEIDSAANBEVELINGEN

- P102** Buiten het bereik van kinderen houden.
P261 Inademing van stof vermijden.
P262 Contact met de ogen, de huid of de kleding vermijden.
P264 Na het werken met dit product, de handen grondig wassen.
P270 Niet eten, drinken of roken tijdens het gebruik van dit product.
P280 Beschermende handschoenen / oogbescherming / gelaatsbescherming dragen.
P391 Gelekte / gemorste stof opruimen.

SICHERHEITSHINWEISEN

- P102** Darf nicht in die Hände von Kindern gelangen.
P261 Einatmen von Staub vermeiden.
P262 Nicht in die Augen, auf die Haut oder auf die Kleidung gelangen lassen.
P264 Nach Gebrauch die Hände gründlich waschen.

Bevat micro-organismen. Kan overgevoeligheidsreacties veroorzaken. Het gebruik van adembeschermingsapparatuur (wegwerpmasker of filtermasker, minimaal EN 149 FFP3 of gelijkwaardig) wordt aanbevolen bij het klaarmaken en toepassen van het product.

Contient des micro-organismes. Les micro-organismes peuvent provoquer des réactions de sensibilisation. Il est recommandé d'utiliser un équipement de protection respiratoire (appareil respiratoire jetable ou masque de filtrage EN 149 FFP3 ou l'équivalent) lors de la manipulation ou de l'application du produit.

Enthält Mikroorganismen. Kann Überempfindlichkeitsreaktionen hervorrufen. Es wird empfohlen, bei der Vorbereitung und Anwendung des Produkts eine Atemschutzausrüstung (Einwegmaske oder Filtermaske, mindestens EN 149 FFP3 oder gleichwertig) zu tragen.

CONSEILS DE PRUDENCE

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter de respirer les poussières.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Recueillir le produit répandu.

P270 Bei Gebrauch nicht essen, trinken oder rauchen.

P280 Schutzhandschuhe / Augenschutz / Gesichtsschutz tragen.

P391 Verschüttete Mengen aufnehmen.

NETTO HOEVEELHEID / QUANTITÉ NETTE : 3 KG e



EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENT

L'emballage de ce produit soigneusement vidé, doit être rincé à l'eau suivant un système manuel (3 agitations successives). Diluer les eaux de ce nettoyage environ 10 fois et pulvériser celles-ci sur la parcelle déjà traitée suivant les prescriptions d'emploi. L'emballage ainsi rincé devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou l'emballage vide. L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins. De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à préparer, ou la quantité à appliquer, en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare.



SPECTRE D'ACTIVITE

BlueN® augmente la disponibilité, l'absorption et l'utilisation des nutriments des plantes en fixant l'azote atmosphérique (N₂) et en le rendant facilement disponible pour la plante, ainsi qu'en augmentant l'efficacité de la photosynthèse de la plante.

BlueN® contient la souche exclusive de *Methylobacterium symbioticum* SB23, une bactérie fixatrice d'azote caractérisée par sa capacité à fixer l'azote de l'air et à le convertir en une source d'azote pouvant être absorbée par la plante. Après la pulvérisation, les bactéries présentes dans BlueN® colonisent rapidement la phyllosphère de la plante et se multiplient ensuite tout au long du cycle de culture.

BlueN® offre une nouvelle source naturelle d'azote pour la culture grâce à la fixation symbiotique.

MODE D'EMPLOI

BlueN® est destiné à être appliqué par application foliaire.

1 - CULTURES AGREEES

- Agrumes
- Ail
- Airelles canneberges
- Artichaut
- Asperges (blanc et vert)
- Aubergine
- Bette (blette)
- Betterave
- Carottes
- Céleri
- Céréales d'hiver et de printemps
- Chou broccoli
- Chou-fleur (blanc et vert)
- Choux pommés
- Colza (d'hiver et de printemps)
- Cornichon
- Coton
- Courgette
- Concombre
- Échalote

- Endives
- Épinard
- Fenouil
- Fèves et féveroles
- Fraisières
- Framboisiers
- Fruit à pépins
- Fruits à noyau
- Graminées
- Groseilliers (blanc, rouges, cassis)
- Laitues
- Légumes
- Luzerne
- Maïs (grain, doux et de fourrager)
- Melon
- Myrtilles/Airelles rouges
- Noyer commun
- Oignons
- Olives
- Pastèque
- Poireau
- Pois
- Poivron
- Pomme de terre
- Radis
- Riz
- Romanesco
- Ronces (mûres)
- Soja
- Sorgho
- Tomate
- Tournesol
- Vigne (vin/table)

2 - DOSES ET STADES D'APPLICATION

Cultures*	Dose (g/ha)	Stade d'application**	Volume d'eau (l/ha)
Cultures horticoles, plein air et sous protection (Appliquer sur une culture couvrant au minimum 50 % de la surface du sol)			
Pomme de terre	333	Appliquer entre la fermeture des rangs et le début de la floraison (BBCH 25-61)	100-400
Chou brocoli, choux pommés, chou-fleur (blanc et vert), romanesco Oignons, échalote, ail Laitues, endives, épinard Pois & fèves et féveroles Poireau Bette (blette), artichaut, betteraves, céleri, asperges (blanc et vert), fenouil, melon, radis, pastèque et carottes		Appliquer entre le stade 4 feuilles et le début de la floraison (BBCH 14 – 61)	100-400
Fraisières, myrtilles/airelles rouges framboisiers, ronces (mûres), groseilliers (blanc, rouges, cassis), airelles canneberges		Appliquer entre le stade 5 feuilles et le début de la floraison (BBCH 15 – 61)	100-400
Aubergine, courgette, cornichon, concombre, poivron, tomate		Appliquer entre le stade de la première pousse et le début de la floraison (BBCH 21 – 61)	100-400

Cultures*	Dose (g/ha)	Stade d'application**	Volume d'eau (l/ha)
Cultures ligneuses (Appliquer sur une culture couvrant au minimum 50% de la surface du sol)			
Noyer commun, fruits à noyaux, fruit à pépins, agrumes	500	Appliquer entre le stade de boutons et le début de la floraison. (BBCH 31 – 61)	500-2000
Vigne (vin/table)		Appliquer entre le stade du bourgeonnement (BBCH 51) et le début de la floraison (BBCH 61)	500-2000
Olives	333-500	Appliquer entre le début de la croissance des pousses (BBCH 31) et le début de la floraison (BBCH 61)	500-2000
Cultures extensives (Appliquer sur une culture couvrant au minimum 50 % de la surface du sol)			
Céréales d'hiver		Appliquer entre fin tallage et début de la floraison (BBCH 25-61)	100-250
Céréales de printemps		Appliquer entre fin tallage – 2 ^e nœud (BBCH 25-32)	100-250
Colza (d'hiver et de printemps)	333	A l'automne, appliquer entre le stade 6 et 8 feuilles. (BBCH 16 - 18) et au printemps entre le stade rosette et fin de la floraison (BBCH 30 - 69)	100-250
Riz		Appliquer entre fin tallage – 2 ^e nœud (BBCH 25-32)	100-250
Coton		Appliquer entre le stade du bouton vert (BBCH 55) et le stade 50 % du fruit (BBCH 75)	300-800
Tournesol, maïs (grain, doux et fourrager), soja, légumes, sorgho		Appliquer entre le stade de 4 et 8 feuilles. (BBCH 14 - 18)	100-250
Luzerne, graminées		Appliquer entre la levée et le stade élancement de la tige (BBCH 21 – 39)	100-250

* Pour d'autres cultures et/ou plus d'informations, consultez l'équipe technique de Corteva.

** Les BBCH sont indicatifs, ils peuvent varier selon les conditions pédo-climatiques et les pratiques agronomiques. Il est recommandé d'appliquer BlueN® prochain la fertilisation secondaire ou corrective, le cas échéant. Appliquer au printemps. En céréales appliquer lorsque les céréales recommencent à pousser, après la trêve hivernale. Empêcher la dérive en utilisant des buses antidérive par vent faible et avec grosses gouttelettes.

pH: Ne pas incorporer le produit dans une bouillie avec un pH inférieur à 5 ou supérieur à 8. Assurez-vous que la teneur en chlore de l'eau/du liquide de pulvérisation est inférieure à 2 ppm.

Application : Traiter le matin lorsque l'ouverture des stomates est maximale, sur une culture en bon état végétatif et en croissance active, températures comprises 10 et 30°C. Appliquer pendant la croissance active de la culture.

Utiliser les mélanges conformément à la réglementation en vigueur. Respectez l'ordre de mélange des autres produits lors de la préparation de la bouillie.

Ne pas appliquer BlueN® sur des cultures soumises à un stress (trop de sel, trop d'eau, de gel, de parasites et de maladies, etc.).

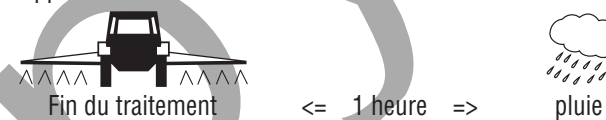
Ne pas appliquer aux cultures qui sont affectées par la salinité du sol, le stress hydrique, le gel, les ravageurs et les maladies, une mauvaise nutrition et d'autres facteurs indésirables.

Possibilité de mélange : Une application combinée avec des produits ou de l'eau chlorés (> 2 ppm Cl-) n'est pas recommandée. Il n'est pas recommandé d'ajouter des adjuvants, des engrais ou des produits phytosanitaires qui contiennent du Chlore. BlueN® été testé en mélange avec divers produits de protection des plantes, engrais et adjuvants. Pour plus d'informations sur la compatibilité, contactez votre conseiller habituel de Corteva™ Agriscience.

Appliquer le mélange dans un délai maximum de 6 heures après la préparation.

3 - CONDITIONS CLIMATIQUES

BlueN® agit de manière efficace 1h après l'application. Éviter de traiter si une averse ou une pluie est prévue endéans ce délai. Si une pluie survient, il faut renouveler l'application.



4 - NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Le pulvérisateur doit être nettoyé **immédiatement et soigneusement** après l'utilisation de BlueN® afin d'éviter tout dommage sur les cultures sensibles traitées par la suite avec le même pulvérisateur.

- Après utilisation, tout l'appareil de pulvérisation, doit être soigneusement nettoyé à l'intérieur et à l'extérieur, avec un nettoyant de cuve et de l'eau conformément à l'étiquette ou aux instructions du nettoyant utiliser pour nettoyer la cuve. Répartir l'eau de rinçage sur la culture traitée.
- Éviter la contamination de l'eau pendant la procédure de nettoyage.

5 - CONDITIONS DE STOCKAGE

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine, à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Conserver hors de portée des enfants et des personnes non autorisées.

Conserver le produit sous clé dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit frais, bien ventilé et sec, spécialement prévu à cet effet et à l'abri du gel. Ne pas exposer en dessous de 4 °C ou au-dessus de 35 °C. A utiliser le plus tôt possible après ouverture.

6 - CONSEILS DE PREMIERS SECOURS

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseil thérapeutique : Traitement symptomatique.

Pour informations complémentaires, contacter le CENTRE ANTIPOISONS **070/245.245** (pour la Belgique) où SGS (Français) : **+32 474 555 786**.

Portez toujours des vêtements de protection de base couvrant les bras et les jambes (si aucun vêtement de protection spécifique n'est requis), des gants résistant aux produits chimiques et des chaussures ou bottes imperméables lors de la manipulation et de l'application de produits phytopharmaceutiques. Il est recommandé d'utiliser un équipement de protection respiratoire (appareil respiratoire jetable ou masque de filtrage, au minimum EN 149 FFP3 ou équivalent) lors de la manipulation ou de l'application du produit.

RESPONSABILITÉ

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Le fabricant propose ce produit dans les conditions de vente et garantie suivantes : Les conditions d'utilisation du produit ont été établies à la suite de tests et d'essais rigoureux. Toutefois, il est impossible de tenir compte de toutes les variables et d'exclure tous les risques liés à son utilisation. Des blessures ou des dommages peuvent résulter de circonstances indépendantes de la volonté du fabricant. Le fabricant garantit uniquement que ce produit correspond à la composition indiquée sur l'emballage et qu'il est raisonnablement adapté aux fins indiquées dans des conditions normales d'utilisation. En aucun cas, le fabricant ne peut être tenu responsable de tout dommage indirect ou spécial résultant de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Les dérogations à cette garantie ne sont valables que si elles sont délivrées par écrit par un représentant légal autorisé du fabricant.

ZUSÄTZLICHE INFORMATION

Weitere Informationen erhalten Sie bei der Giftnotrufzentrale **070/245.245** oder SGS (Deutsch): **+49 40 30101 575**

Tragen Sie bei der Handhabung und Anwendung von Pflanzenschutzmitteln immer grundlegende Schutzkleidung, die Arme und Beine bedeckt (wenn keine spezielle Schutzkleidung erforderlich ist), chemikalienbeständige Handschuhe und flüssigkeitsdichte Schuhe oder Stiefel. Die Verwendung eines Atemschutzgerätes (Einwegmaske oder Filtermaske, mindestens EN 149 FFP3 oder gleichwertig) wird bei der Zubereitung oder Verarbeitung des Produkts empfohlen.